


PASSEPORT ORDINAIRE BIOMETRIQUE

Le nouveau passeport ordinaire biométrique ivoirien peut être obtenu à l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Canada : 9, Avenue Marlborough, Ottawa, K1N 8E6 Ontario.

La procédure et les pièces requises sont les suivantes :

I. PROCEDURE POUR L'OBTENTION DU PASSEPORT BIOMETRIQUE

A. RETRAIT DU FORMULAIRE DE DEMANDE DE PASSEPORT

Document disponible gratuitement aux lieux suivants :

- Service consulaire de l'Ambassade, à Ottawa ;
- Site Internet du concessionnaire www.snedai.com ;
- Site Internet de la Police nationale www.police-ci.org ;
- Site Internet de l'Ambassade www.canada.diplomatie.gouv.ci

B. PAIEMENT DES DROITS D'ETABLISSEMENT

Il est recommandé de :

- Consulter le site www.snedai.com pour le règlement des frais d'établissement;
- Effectuer le paiement sécurisé ECOBANK d'un montant de 100 euros en ligne via le site www.paiementpasseport-cotedivoire.com et
- Imprimer l'accusé de réception du paiement tenant lieu de reçu.

II. PIECES A FOURNIR A L'AMBASSADE PAR LE REQUERANT

A. POUR LES IVOIRIENS D'ORIGINE

- Un Certificat de Nationalité Ivoirienne ;
- Un Extrait d'Acte de Naissance ;
- Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou de la Carte Consulaire ou l'original de l'Attestation Administrative d'identité ;
- Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou de la Carte Consulaire ou de l'Attestation d'Identité de l'un des parents ;
- Un Extrait d'Acte de Mariage (pour la femme mariée) ;
- Pour les mineurs, une Autorisation Parentale légalisée ;
- Le reçu attestant l'acquittement des droits de passeport.

B. POUR LES NATURALISES

- Une copie du Décret de Naturalisation ;
- Un certificat de Nationalité ;
- Un Extrait d'Acte de Naissance ;
- Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou de la Carte Consulaire ou l'original de l'Attestation Administrative d'Identité ;
- Un extrait d'Acte de Mariage (pour la femme mariée) ;
- Pour les mineurs, une Autorisation Parentale légalisée ;
- Le reçu attestant l'acquittement des droits de passeport.

C. POUR L'ETRANGER ADOPTE PAR UN IVOIRIEN

- une Expédition du Jugement ou de l'Arrêt d'Adoption ;
- Un Certificat de Nationalité ;
- Un Extrait d'Acte de Naissance ;
- Une photocopie de Carte Nationale d'Identité ou de la Carte Consulaire ou l'original de l'Attestation Administrative d'Identité ;
- Un Extrait d'Acte de Mariage (pour la femme mariée) ;
- Pour les mineurs, une Autorisation Parentale légalisées ;
- Le reçu attestant l'acquittement des droits de passeport ;
- Un Certificat de Nationalité Ivoirienne de l'adoptant.

D. POUR LA FEMME ETRANGERE MARIEE A UN IVOIRIEN

- Un Extrait de l'Acte de Mariage ;
- Un certificat de Nationalité ;
- Un Extrait d'Acte de Naissance ;
- Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou de la Carte Consulaire ou l'original de l'Attestation Administrative d'Identité ;
- Le reçu attestant l'acquittement des droits de passeport ;
- Un Certificat de Nationalité Ivoirienne de l'épouse.

E. POUR LES MINEURS

- Une autorisation parentale ;
- Pour les mineurs de plus de 13 ans, en plus de l'autorisation parentale, une attestation d'identité valide.
- Le mineur, quel que soit son âge, doit détenir un passeport personnel.

F. PERTE OU VOL DU PASSEPORT BIOMETRIQUE

En cas de perte ou de vol du passeport, le détenteur est tenu d'en faire la déclaration à l'Ambassade de Côte d'Ivoire à Ottawa.

Pour l'établissement d'un autre passeport biométrique, se munir des pièces suivantes :

- Le reçu attestant l'acquittement des droits de passeport ;
- La copie de la déclaration de perte ou de vol incluant le numéro du passeport perdu ou volé.

NB :

- Les détenteurs d'un passeport en cours de validité doivent impérativement se munir de leur ancien passeport le jour de l'enrôlement.
- La durée de validité du passeport biométrique est de cinq ans non renouvelable.

G. PROROGATION DES ANCIENS PASSEPORTS

L'ancienne version de passeports ordinaires reste valable jusqu'au 31 décembre 2010.

Pour toute information concernant le passeport biométrique, prière de contacter le Service consulaire de l'Ambassade au numéro de téléphone : 613-236-9919 poste/221